

**DECISION N° 116 - 2025**

Portant validation le devis de la SARL SOURDON pour des travaux de réparation du tracteur tondeuse du service entretien des terrains sportifs

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la SARL SOURDON n° BA00006293/R pour des travaux de réparation sur le tracteur tondeuse du service entretien des terrains sportifs.

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la SARL SOURDON est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la SARL SOURDON pour des travaux de réparation du tracteur tondeuse du service entretien des terrains sportifs d'un montant de 2985.34 € HT.

signé électroniquement le 05/08/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

